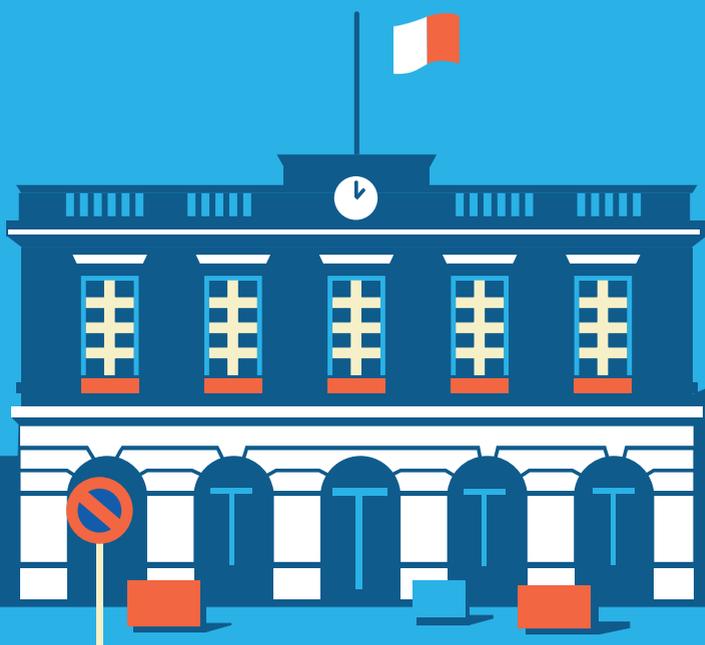


2020-2025 :

ON FAIT LE POINT !

5 ANS D'ACTION

MUNICIPALE À SABLÉ



S
(sablé)

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE NICOLAS LEUDIÈRE

Il y a 5 ans, les Saboliens vous ont confié la gestion de leur ville. Est-ce que le Sablé de 2025 est celui que vous imaginiez en 2020 ?

Je ne sais pas si je l'imaginai, mais en tout cas, j'avais la volonté que les choses changent. Pas seulement que ce soit visible, mais que ça évolue aussi dans la manière de gérer une commune. Sur ces points-là on peut dire que oui, il y a des choses qui ont bougé. On peut aussi regretter le temps long, entre l'idée d'un projet et son aboutissement. Mais aujourd'hui, il y a des choses qui s'apprentent à changer, des structures qui vont se déployer, une école qui va être refaite, nous avons changé le fonctionnement des cantines. Des choses sont visibles, d'autres moins, mais le leitmotiv a toujours été d'agir dans l'intérêt des Saboliens.

Comment avez-vous continué à construire en période de crises budgétaire, sanitaire et sécuritaire ?

Chaque projet demande du temps qui permet d'analyser afin d'être plus efficient. Il faut qu'on arrive à transformer les villes sans se mettre le couteau sous la gorge. Pour cela, il faut revoir nos fonctionnements internes. Ça ne veut pas dire qu'il faut baisser la qualité du service public, mais il faut l'adapter au monde d'aujourd'hui. Une collectivité ne peut plus fonctionner comme il y a 20 ou 30 ans.

Sur la crise financière, je tiens à rappeler que la France n'a pas voté un budget à l'équilibre depuis 1974. Les collectivités ont le dos large. L'Etat se décharge de compétences qu'il confie aux collectivités sans leur en donner les moyens. La crise Covid a montré l'efficacité d'un tandem maire/préfet. Je milite pour que les préfets aient une vraie autorité sur leur département. Le rôle d'un maire c'est aussi d'aller chercher des subventions sur des projets qui vont être structurants pour l'avenir. Alors forcément, chacun a un oeil différent sur les projets. Un élu va devoir porter un projet dans le sens de l'intérêt général, pour tous les habitants. Si je prends l'exemple de la passerelle, celui qui habite en plein centre-ville, à 2 pas de tous les commerces, peut

se questionner sur son utilité. À contrario, pour l'habitant d'un quartier qui part travailler à 4h du matin, il y a un intérêt réel à gagner 25 minutes.

Avez-vous dû renoncer à certains projets ?

Je ne suis pas quelqu'un qui renonce. En revanche, il faut avoir cette capacité à s'adapter, à prioriser et c'est ce qu'on fait. Certains projets ont été décalés dans le temps parce qu'ils impactaient d'autres projets. L'exemple phare, c'est la rue Saint-Nicolas. Demain, avec les travaux de la rue de Sarthe, des engins de chantier vont passer dans la rue Saint-Nicolas. La bonne intelligence veut que l'on priorise ce qui ne se voit pas, c'est-à-dire les réseaux souterrains. Une fois que les engins auront disparu du centre-ville, on attaquera la voirie.

Quelle est votre plus grande fierté depuis que vous avez été élu ?

Il y a plusieurs choses. Je pense d'abord à l'école Saint-Exupéry qui est dans son jus depuis 60 ans. Nous allons enfin redonner à ce quartier une école digne de ce nom. Sur le terrain de l'ancienne gendarmerie, la construction de la résidence intergénérationnelle démarre fin 2025. À l'horizon 2028, ce sont plus de 500 logements qui vont sortir de terre. Je le dis et le redis, l'habitat est la clé pour redonner une dynamique dans nos villes. Nous ne perdons plus d'habitants à Sablé, nous en avons même gagné alors qu'il y a eu une hémorragie entre 2009 et 2020 où plus de 1 000 habitants ont quitté la ville.

Mais, le projet phare de ce mandat c'est la passerelle. Cela va bien au-delà d'un simple franchissement de rivière au-dessus de la Sarthe avec l'aménagement des 2 rives. C'est surtout un lien entre les quartiers, pour faciliter les déplacements, les activités des enfants. C'est un sujet important avec un subventionnement qu'on ne reverra jamais, de plus de 70% du coût. Tous les acteurs ont été à nos côtés : l'Etat, la Région, le Département. Ce n'est pas rien d'avoir eu un tel consensus. Je tiens à rappeler que l'aide du Fonds FEDER s'élève à 1 000 000 € et qu'un seul

projet est soutenu par département. Si le projet avait été aussi stupide que certains le disent, nous n'aurions pas eu autant de financements.

Quels sont les atouts de Sablé ?

Nous sommes à 1h de TGV de la capitale, le cadre de vie est séduisant. Les prix de l'immobilier, les mobilités, l'accès routier et ferroviaire sont avantageux. Notre territoire est attractif, notamment pour des acteurs économiques. Nous avons aussi une offre culturelle riche. Je pense par exemple à notre musée numérique qui est gratuit et accessible à tous, ou encore à Pop au Parc, un festival libre d'accès, ce qui est plutôt rare.

C'est votre 1^{er} mandat. Qu'est-ce qui a été le plus difficile ?

Le plus difficile, c'est le petit garçon qui est tombé d'un toit. On m'appelle un samedi matin pour me dire de venir, on m'annonce ce qui s'est passé, et je crois que ça restera gravé à vie. Dans une toute autre mesure, le début de mandat a été complexe avec la crise sanitaire et des réunions en visio qui n'ont pas été simples à gérer.

Face à tout ça, comment on tient ? Quelles valeurs vous ont guidées ?

Il faut rester soi-même. J'ai la chance d'avoir les mêmes amis depuis plus de 30 ans, d'être soutenu au sein de ma famille, faire du sport aide aussi un peu. Je n'y serais jamais allé si ma femme ne m'avait pas soutenu. Sur ce qui me guide, je pense que c'est l'envie de toujours servir l'intérêt général et de faire au mieux. Peut-être qu'on fait des erreurs, mais qui n'en fait pas ? Je pense que ceux qui n'en font pas ne font pas grand-chose. J'adorerais rencontrer quelqu'un qui ne doute jamais, qui ne se trompe jamais et qui a raison sur tout. Oui, nous avons fait des erreurs : la gestion de la rue Gambetta, par exemple. Qui n'a pas fait de bêtise ? On peut aussi ne rien faire, on est sûr de ne pas se tromper, mais ça ne fait pas avancer les choses pour l'avenir. Comme tout engagement, on le fait avec passion mais aussi avec ses défauts et ses qualités

On vous reproche parfois d'être éloigné du terrain...

Je suis surpris de cette remarque. Je suis arrivé à Sablé quand j'avais 3 mois donc s'il y a bien quelqu'un qui connaît le terrain, c'est moi. J'aime

profondément Sablé. Je fais régulièrement des réunions de quartier, tous les vendredis matin, voire l'après-midi aussi, je passe dans les rues pour voir les travaux qui sont faits ou qui doivent être faits. C'est une occasion privilégiée pour échanger avec les habitants. Une fois par mois je reçois des Saboliens qui souhaitent me rencontrer. Est-ce que je leur apporte les réponses qu'ils attendent ? Peut-être pas toujours, mais au moins je dis les choses. Quand on me demande quelque chose, si je dis non, j'explique toujours pourquoi.

Que reste-t-il à faire ?

On va déjà poursuivre nos actions en matière d'habitat. Nous allons continuer la rénovation de nos bâtiments publics. Pour rappel, nous sommes une ville de 12 500 habitants avec les équipements sportifs d'une ville de 30 000. Il faudra que l'on adapte nos écoles, car plus de logements impliquent davantage de jeunes enfants à accueillir, il faudra aussi adapter les mobilités car les nouvelles générations ne se déplacent pas comme celles d'hier. A titre personnel je ne fais pas beaucoup de vélo, mais beaucoup en font, donc on veut que chacun puisse s'y retrouver. Il faudra aussi accentuer la connexion avec les communes de la Communauté de communes du Pays Sabolien. Nous sommes un territoire important du département, 2^{ème} pôle économique, nous avons une gare de centre-ville qui est un atout considérable. Sablé est une ville qui est un moteur d'attractivité pour elle-même, mais aussi pour les communes qui l'entourent. Elles font aussi la richesse de la ville.



SOMMAIRE

SABLÉ, UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR

ZOOM SUR LA SÉCURITÉ ET LA PROPRIÉTÉ

ZOOM SUR UNE VILLE VERTE ET DURABLE

MOBILITÉ, TRANSPORTS EN COMMUN ET VOIRIE

VOIES VERTES ET PISTES CYCLABLES

P. 5

P. 6

P. 8

P. 10

P. 11

SABLÉ, UNE COLLECTIVITÉ ENTREPRENANTE, PROCHE DE SES ASSOCIATIONS, COMMERCE ET ENTREPRISES

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

EMPLOI ET ÉCONOMIE LOCALE

ZOOM SUR L'HABITAT

TOURISME

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE ET SPORT

P. 12

P. 13

P. 13

P. 14

P. 16

P. 16

SABLÉ, UNE VILLE AU SERVICE DE SES HABITANTS

VIE DANS LES QUARTIERS

ENFANCE ET JEUNESSE

SANTÉ ET HANDICAP

SENIORS

P. 18

P. 19

P. 19

P. 22

P. 22

SABLÉ, UNE COMMUNE À LA GESTION TRANSPARENTE, SAINTE ET PARTICIPATIVE

TRANSPARENCE

FINANCES

P. 23

P. 24

P. 25



SABLÉ,

**UN TERRITOIRE
TOURNÉ VERS L'AVENIR**

ZOOM SUR LA SÉCURITÉ ET LA PROPRETÉ

SÉCURITÉ

1

Augmentation du nombre de policiers municipaux pour accroître leur présence au plus près des Saboliens afin de prévenir, rassurer et sanctionner si nécessaire. L'équipe de la police municipale est passée de 6 à 8 agents depuis 2020.

2

Modification des horaires de la Police municipale pour plus d'efficacité. Grâce à l'augmentation des effectifs et l'adaptation de leurs horaires de travail, les policiers municipaux sont maintenant présents sur le terrain jusqu'à 22h en été (20h avant 2021).

3

Création des Cafés Police pour échanger autour d'un café sur le rôle de la police



5

municipale et casser la peur de l'uniforme.

4

Renforcement du lien entre la ville et les forces de l'ordre avec, notamment, une réunion trimestrielle avec la Préfecture de la Sarthe et tous les services de l'Etat.

5

Installation de nouvelles caméras de vidéoprotection (de 35 en 2021 à 54 en janvier 2025) et achat de matériel aux



7

caractéristiques techniques plus poussées. Elles peuvent être utilisées en cas de réquisitions dans un cadre strictement encadré par la loi. Les images n'ayant pas fait l'objet d'un usage ciblé sont supprimées après 12 jours.

6

Interopérabilité entre la Police municipale et la Gendarmerie nationale pour une meilleure efficacité sur le terrain. Depuis 2022, un canal radio commun a été créé pour faciliter les échanges directs entre policiers municipaux et gendarmes. Les images des caméras de vidéoprotection sont également accessibles par la gendarmerie pour plus de réactivité.

7

Mise en place des **patrouilles à vélo** de la Police municipale dans une logique de diversification du contact avec les habitants, pour plus de proximité.

8

Prise d'un **arrêté anti-mendicité**. Après plusieurs incidents et plaintes de commerçants et habitants, la municipalité a décidé d'agir en interdisant la mendicité certains jours de la semaine en centre-ville.

9

Prise d'un **arrêté régulant la consommation d'alcool sur la voie publique**.

10

Acquisition d'un nouveau véhicule géolocalisable par la gendarmerie.

PROPRETÉ

11

Implantation de pigeonniers contraceptifs pour limiter leur reproduction dans le respect du bien-être animal.

12

Installation d'une dizaine de canisettes contre les déjections canines et distribution gratuite de sacs à la mairie (30 000 par an).

13

Installation de nouvelles poubelles au Parc du château. Par le colori choisi, le mobilier a été pensé pour s'adapter au cadre du parc.



12

ZOOM SUR UNE VILLE VERTE ET DURABLE

1

Remise en état, embellissement et nouvelles plantations au Jardin public et au Parc du château. Au jardin public, un mur de soutènement de 42 mètres et le belvédère ont été reconstruits et 140 m² de falaise ont été sécurisés pour éviter les chutes de pierres. À cela s'ajoutent de nouvelles plantations d'arbres, d'arbustes et le réaménagement de certaines allées inaccessibles. Du côté du Parc du château, de nouvelles allées ont été créées et certaines ont été déviées pour éviter les zones où des branches pourraient tomber. Un verger a également pris ses racines à deux pas du château, où des arbres fruitiers donnent leurs premières pommes, cerises, coings...

2

Création de vergers en libre cueillette dans chaque quartier,

- Parc du château
- Rue Georges Guynemer
- Gastines (à côté du city-stade)...

3

Déploiement de l'éco-pâturage depuis 2022, dans un premier temps aux ateliers municipaux puis dans la parcelle à l'arrière de L'Apostrophe. Ces moutons et chèvres ne sont pas uniquement des tondeuses mais permettent aussi d'apporter davantage de faune dans des espaces connus pour leur flore. Ils assurent aussi une fonction de perpétuation d'espèces en danger, à l'instar du mouton des Landes de Bretagne, qui devient avec le reste du troupeau, un nouveau passage obligatoire pour petits et grands. Pour accueillir au mieux notre vingtaine d'amis à 4 pattes, dix agents ont été formés à la gestion du troupeau.

4

Plan de sobriété énergétique :

- **Passage au LED dans tous les équipements.**
- **Réduction de l'éclairage public.** C'est un double avantage qu'apporte la réduction de l'éclairage public. En allumant 30 minutes plus tard et en éteignant 30 minutes plus tôt, la ville a réalisé des économies tout en réduisant la pollution lumineuse qui nuit aux écosystèmes nocturnes. Les lumières projetées sur les monuments et les ponts ont également été strictement limitées au vendredi et au samedi, permettant de réaliser des économies sur le budget de fonctionnement de la collectivité.

5

Soutien financier aux opérations Mini Amsterdam et Mai à Vélo.

6

Passage au 0 pesticide dans les espaces verts.

7

Aide à l'achat de Vélos à Assistance Électrique. Pour inciter les habitants à utiliser les mobilités douces, la ville de Sablé vous aide à financer votre VAE à hauteur de 10% du prix d'achat, dans la limite de 100€. Depuis 2020, 247 VAE ont bénéficié d'une aide à l'achat.

8

Inclusion d'une part de végétalisation dans tous les nouveaux projets. À l'école Saint-Exupéry notamment, une partie du budget est dédiée à la végétalisation de la cour de l'école. L'objectif est de faire revenir la nature dans un espace majoritairement minéral et ainsi de créer des îlots de fraîcheur, où les températures ne dépassent pas un certain seuil quand arrivent les fortes chaleurs.

9

Réalisation d'un bilan énergétique de plusieurs bâtiments publics (écoles Saint-Exupéry, le Pré, Gilles Ménage, Maison de l'enfance, Hôtel de Ville, Centre culturel, ancien Guichet unique...).

10

Convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) :

- Installation de nouveaux nichoirs au parc du château. Une trentaine de nichoirs ont été fabriqués par des jeunes grâce au dispositif Argent de poche.
- Organisation de 2 visites guidées par an du refuge LPO du Parc du château et organisation d'une journée « hirondelles » en mai 2025, dédiée à la préservation de cet oiseau en danger.
- Classification de toutes les écoles en refuges LPO.
- Participation à hauteur de 50% du prix de la cotisation LPO pour les particuliers.

11

Convention avec le CPIE :

- Organisation du Concours Jardins : récompense les actions de fleurissement des habitants.
- Rendez-vous techniques au jardin : appui et conseils sur le jardinage au naturel.
- Visite de la zone humide de la rue de Plaisance à Gastines, pour sensibiliser aux écosystèmes présents et aux enjeux de leur préservation.

12

Adaptation de l'entretien paysager aux enjeux environnementaux :

- Favorisation des plantes et fleurs vivaces permettant d'économiser les ressources en eau.
- Adoption d'un Plan de gestion différenciée des espaces verts qui prend en compte leur utilisation, leur localisation et leur aspect esthétique.
- Conservation d'espaces verts volontairement rustiques, avec un entretien uniquement sécuritaire.
- Utilisation d'engrais organiques.

13

Sensibilisation en milieu scolaire par le service espaces verts sur les enjeux environnementaux.

14

Engazonnement des cimetières. La ville de Sablé dispose de plus de 3 hectares de cimetières, dans lesquels plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé, conformément à la loi et à la volonté municipale. L'objectif est de ne plus polluer les sols et de préserver la biodiversité locale, dans le respect des visiteurs du cimetière et des agents qui étaient auparavant amenés à utiliser ces produits.

15

Accompagnement gratuit des propriétaires pour leurs projets de rénovation énergétique.

16

Appel à projet pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur ombrières sur le boulodrome de l'allée du Québec, sur les parkings du Tennis Club, de la gare sud et de la salle Henri Bonnet.



3

MOBILITÉ, TRANSPORTS EN COMMUN ET VOIRIE

1

Prise en charge de la gratuité du bus urbain. La fréquentation a augmenté de 154% dans les 2 ans qui ont suivi la mise en place de la gratuité. En 2024, plus de 278 000 voyages ont été enregistrés.

2

Mise en place de véhicules en autopartage, avant leur reprise par la Communauté de communes du Pays Sabolien. Entre avril 2023 et mars 2025, 1 473 réservations ont été comptabilisées.

3

Adaptation des horaires de bus à la fréquentation et mise en place d'arrêts supplémentaires vers Gastines.

4

Lifting du rond-point de La Poste pour plus de visibilité et de sécurité.



6



2

5

Réfection du parking de l'église Notre-Dame.

6

Travaux de voirie et de réfection des trottoirs : rue Paul Doumer, rue Gambetta, place du Champ de Foire, rue Saint-Denis, rue Michel Vielle, rue des Mines, route de Précigné, rue des Jumeaux, allées des Gentianes, des Violettes, des Coquelicots, des Narcisses, des Pâquerettes, des Chèvrefeuilles, rue des Pervenches, rue Jean Peltier, rue Abel Servien, rue des deux Journaux, rue de Lattre de Tassigny, allée des Montforts, rue des Lavanderies, rue des Vergers, rue de Bel-Air, rue de Bellevue, rue du Perche. Certains de ces travaux sont co-financés par la Communauté de communes du Pays Sabolien.

VOIES VERTES ET PISTES CYCLABLES

1

Création du Périph'Nature :

- 1^{ère} tranche réalisée : entre l'allée du Québec et les jardins partagés de Montreux.
- 2^{ème} tranche à venir, au 2^{ème} semestre 2025 : entre la rue Montafilant et le chemin de Villeneuve.

2

Construction d'une passerelle au-dessus de la Sarthe entre l'hippodrome et la rue François Mauriac. Le projet comprend également l'aménagement des abords ainsi que la liaison cyclable et piétonne entre l'hippodrome et la rue du Moulin.

3

Uniformisation des parkings vélos et nouvelles implantations.

4

Création de nouvelles pistes et bandes cyclables.

5

Création de nouveaux itinéraires cyclables pour relier les quartiers et le centre-ville.



2



SABLÉ,

**UNE COLLECTIVITÉ
ENTREPRENANTE, PROCHE
DE SES ASSOCIATIONS,
COMMERCES
ET ENTREPRISES**

ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-VILLE

1

Restructuration des équipements de la place Dom Guéranger.

2

Lancement d'une étude pour un projet de réhabilitation entre la rue des Lavanderies et la place Dom Guéranger.

3

Amélioration des entrées de ville, changement des totems.

4

Opération « Façades » pour aider à financer les rénovations de façades et devantures commerciales du centre-ville. Depuis février 2021, 31 dossiers ont été accompagnés ou sont en cours d'accompagnement, et 11 sont en projet, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

5

Réfection du pignon de la mairie et mise en valeur d'un élément patrimonial remarquable.

EMPLOI ET ÉCONOMIE LOCALE

1

Nomination d'un adjoint au commerce.

2

Création d'un poste de manager de commerces dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville afin de développer le tissu commercial local et la coordination entre les acteurs économiques du centre-ville.

3

Relance d'une association des commerçants.

4

Accompagnement financier pour la mise en place de chèques cadeau de proximité à utiliser dans les commerces du centre-ville.

5

Organisation de nouvelles actions (Fête des mères, Saint-Valentin, chasse aux œufs...).



ZOOM SUR L'HABITAT

Cache-Bouton

100 logements

Habitat inclusif

11 logements

(dont 4 en colocation)

Ancienne caserne

20 logements
intergénérationnels

Foyer Piscine

41 logements

Rives de Sarthe

Résidence standing :

44 logements

Le Jardin des Orchidées

36 logements

BRÛLON
SILLÉ-LE-GUILLAUME

ASNIÈRES-SUR-VÈGRE

SOLESMES

LA SARTHE

Linkcity

(ancienne gendarmerie)

94 logements :

- 70 pour les jeunes actifs
- 24 pour des seniors

Îlot Mermoz

44 logements

Les Montforts

172 logements

Tranche 1 : 93 logements

Tranche 2 : 79 logements

Lotissement du Pressoir

30 lots individuels

Ecoquartier Rives

8 lots libres à la vente

TOURISME

1

Ouverture de 2 guinguettes au Port et sur la place de la République.

2

Création de la Balade de Léo, un itinéraire touristique qui traverse Sablé en passant par les lieux incontournables de la ville.

3

Rachat du bateau Le Sablésien en 2020.

4

Travaux à l'espace Henri Royer : réfection du parking, implantation de stationnements vélos, changement du ralentisseur, installation de nouveaux jeux, réorganisation des activités estivales et obtention du label Accueil Vélo, qui certifie la qualité de l'accueil des cyclistes.

5

Organisation de grands événements festifs locaux : Lumières d'hiver, bal populaire du 13 juillet, proposition artistique étoffée pour la Fête de la musique.

6

Promotion de la qualité d'accueil du camping de Sablé et achat de 2 mobil-homes.

7

Création d'un guide sur les animations estivales, financé par des annonceurs locaux.

8

Création d'un document et d'une vidéo d'attractivité de la ville.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE ET SPORT

1

Création du festival Pop au Parc, dont la fréquentation a augmenté de près de 13% entre 2022 et 2024, et refonte du Festival de Sablé avec l'arrivée de Laure Baert, nouvelle directrice artistique. La fréquentation croissante ces dernières années démontre la qualité de la proposition artistique et la popularité grimpante de ces événements locaux revisités.

2

Participation à l'opération « La Beauté sauvera le monde », visant à embellir et humaniser l'espace public par l'affichage de

toiles de maître dans l'espace public.

3

Ouverture de la Micro-Folie et réhabilitation du Palace Carnot, un lieu emblématique qui retrouve une place centrale dans la ville. Près de 15 000 visiteurs ont été recensés depuis l'ouverture à la fin de l'année 2022 avec une fréquentation en hausse de plus de 30% entre 2023 et 2024.

4

Installation d'un plateau fitness au Parc du château.

5

Reconstruction de la base nautique de canoë-kayak, plantation de platanes et élargissement des trottoirs, offrant une nouvelle perspective sur la Sarthe.

6

Remplacement du dôme et mise en sécurité du toit de la salle Georges Mention.

7

Tennis Club :

- Réfection des 3 terrains extérieurs.
- Création du terrain de padel.
- Réfection partielle de la toiture des terrains couverts.

8

Changement des menuiseries du local de la Boule de fort.

9

Labellisations « Ville active et sportive », « Terre de Jeux 2024 » et « Ville sportive des Pays de la Loire ».

10

Construction d'un city stade à Gastines.

11

Forum des activités revisité (60 associations présentes en 2024).

12

Aménagement de la salle Madeleine Marie en salle de concert occasionnelle.

13

Engagement de la population et des écoles autour des cérémonies patriotiques.

14

Renforcement du jumelage avec Bückeberg (Allemagne).

15

Participation au Région Pays de la Loire Tour.

16

Changement de nom du Salon des mariages en Salon Pierre Touchard, ancien maire de Sablé.

17

Création de 2 terrains de beach-volley.



1



SABLÉ,

**UNE VILLE AU SERVICE
DE SES HABITANTS**



VIE DANS LES QUARTIERS

1

Installation de zones barbecue dans les quartiers, afin d'offrir un lieu de convivialité, de sécuriser et contenir plus rapidement les potentiels départs de feu.

2

Animation et financement du Trait d'Union, l'Espace de Vie Sociale de Montreux.

3

Changement de nom du quartier de la Rocade en quartier Saint-Exupéry.

4

Lancement d'un appel à projets visant à proposer de nouvelles activités dans les quartiers.

5

Organisation de forums sportifs dans les quartiers pendant les vacances.

6

Réalisation d'une fresque collaborative, installée à la Salle Madeleine Marie.

7

Partenariat entre le Trait d'Union et L'Entracte pour faciliter l'accès à la culture.

ENFANCE ET JEUNESSE

1

Mise en place d'activités sportives gratuites dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) à chaque période de vacances scolaires.

2

Mise aux normes de la Maison de l'enfance.

3

Travaux de l'école Saint-Exupéry (isolation par l'extérieur, étanchéité, isolation de la toiture, accessibilité de l'accueil et végétalisation de la cour).

4

Mise aux normes incendie de l'école du Pré.

5

Interdiction de fumer aux abords des écoles.

6

Interdiction de circuler rue Gilles Ménage aux horaires d'entrées et sorties de l'école.

7

Aménagement d'un self dans les cantines de toutes les écoles pour limiter le gaspillage alimentaire et participer à la prise d'autonomie des plus jeunes.

8

Équipement de toutes les classes d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

9

Création de 2 classes supplémentaires à Gai Levant.

10

A l'école Gai Levant, mise en place d'un dispositif d'incitation à la pratique sportive et dédoublement de classes.

11

Expérimentation du Contrat Local d'Accompagnement pour les écoles du Pré et Gilles Ménage. Ainsi, depuis 3 ans, davantage de moyens sont déployés dans ces établissements : un enseignant partagé et un accompagnement pour les projets culturels et sportifs.

12

Mise en place de petits déjeuners dans les écoles en lien avec l'Éducation nationale.

13

Création de l'Accueil ado par la ville (qui devient communautaire en septembre 2025).

14

Augmentation du nombre d'activités pour les jeunes pendant les vacances.

15

Financement d'une journée sur les plages du débarquement, en lien avec les associations d'anciens combattants, pour sensibiliser les élèves à une thématique étudiée en CM2 et au collège.

16

Soutien aux projets pédagogiques des écoles, comme la classe de mer de l'école Gilles Ménage au Croisic.





21

17

Installation de nouveaux jeux pour enfants au Jardin public.

18

Accompagnement à l'installation de la MAM Fée des Bulles de la rue des Terres (Groupe scolaire Sainte-Anne).

19

Installation de 28 capteurs de CO₂ dans les écoles maternelles et primaires pour optimiser les temps d'aération des salles de classe en fonction des pics transmis par les capteurs.

20

Adhésion au dispositif Ciné-vacances en 2022, pour permettre aux jeunes d'accéder à des places de cinéma à 2€.

21

Organisation du Temps des parents, un groupe d'échange dans les écoles, renforcé depuis peu par la présence d'une psychologue clinicienne.

22

Formation commune sur la prévention et la gestion des comportements violents associant les directrices d'écoles des QPV, les Atsem et les personnels périscolaires, mise en place en 2024.

23

Mise en place d'un dispositif d'alerte intrusion ou danger imminent dans toutes les écoles en 2021.

24

Soutien au dispositif Orchestre à l'Ecole.

25

Création d'un poste d'adulte relais pour le Trait d'Union, en lien avec la Croix-Rouge.

26

Mise en place d'un temps parents/enfants au sein du Trait d'Union.

SANTÉ ET HANDICAP

1

Labellisation « Ville ambassadrice du don d'organes » (1^{ère} de Sarthe, promotion du don d'organes auprès de la population et des agents de la collectivité, mise en place de panneaux aux entrées de la ville et organisation d'une journée dédiée au don d'organes).

2

Cession du terrain de la Maison de santé, à titre gracieux, à la Communauté de communes du Pays Sabolien et mise à disposition de locaux rue Pasteur dans l'attente de la finalisation du projet.

3

Prise en compte de l'accessibilité PMR dans tous les projets de voirie.

4

Accompagnement du projet Nous-Mêmes, un habitat inclusif qui intègre également une micro-crèche.

5

Soutien à la labellisation de l'association Sablé Sport Santé (SASSA) et mise à disposition de locaux municipaux pour leurs activités.

SENIORS

1

Lancement de l'opération « Une carte, un sourire » pour offrir aux personnes âgées une carte, fabriquée par des enfants, leur souhaitant de bonnes fêtes.

2

Accompagnement des seniors isolés grâce au dispositif Brin de compagnie (visites à domicile, ateliers numériques, sportifs...).

3

Lancement du Noël du Bel Âge puis du Noël solidaire, pour offrir un moment festif aux personnes âgées de plus de 70 ans et aux familles modestes.

4

Lancement du projet Link city, un habitat intergénérationnel pour jeunes et seniors sur le site de l'ancienne gendarmerie.

5

Accompagnement individuel des seniors pendant la crise du COVID par des appels réguliers.

6

Organisation de temps intergénérationnels par le Conseil Municipal des Jeunes (repas, pique-niques).



4



SABLÉ,

**UNE VILLE À LA GESTION
TRANSPARENTE,
SAINTE ET PARTICIPATIVE**



TRANSPARENCE

1

Nouveaux supports de communication de la ville :

- Lancement de l'application mobile **Sablé & Moi**, téléchargée près de 2 000 fois à la fin du mois d'avril 2025.
- Lancement d'un nouveau site internet.
- Création d'un nouveau logo.
- Refonte complète du magazine municipal en 2021.

2

Rattachement de 2 élus référents dans chaque quartier, pour davantage de proximité entre les élus et les habitants.

3

Organisation de réunions publiques avec le maire dans chaque quartier une fois par an et possibilité de prendre rendez-vous avec le maire une fois par mois.

4

Lancement d'une consultation sur les travaux de la rue Gambetta.

5

Concertation citoyenne sur les futurs projets de la ville via un Serious Game, animé par des étudiants en urbanisme de Le Mans Université.

6

Concertation avec les habitants des rues Paul Doumer, des Jumeaux et de Sarthe sur l'avenir de leurs rues respectives et avec les habitants de Gastines sur l'avenir de la zone humide de la rue de Plaisance.

7

Déplacement du maire dans les quartiers tous les vendredis.





8

Organisation de points presse réguliers pour informer les habitants des actions municipales, en complément des outils d'information de la collectivité.

9

Consultation des habitants pour le choix des films du cinéma de plein air et des noms des guinguettes.

10

Conditionnement des indemnités des élus à une présence effective en Conseil municipal.

11

Co-construction des activités à venir avec les familles dans le cadre des Ateliers projets de l'Espace de vie sociale (Trait d'Union).

FINANCES

1

Baisse du niveau d'endettement de la ville de plus de 2,3M€.

2

Réalisation d'un audit financier dès le début du mandat afin d'avoir une lecture complète de la situation financière de la ville pour pouvoir construire un plan d'investissement soutenable.

3

En 2023, attribution de la note de 91,67/100 par la Direction générale des Finances publiques sur la gestion financière de la ville.

4

Évolution du taux de subventions obtenues pour le financement des équipements municipaux (de 4,4% en 2020, puis 6,4% en 2022 à 18,99% en 2024).

A SABLÉ...



on se cultive,



on s'amuse,



on s'occupe de l'avenir,



on profite du soleil au
Parc du château,



on prend soin de nos
aînés,



on fait la fête,



on a le sens
du service public,



on fait du sport,



et on inclut tout le monde !

TROMBOSCOPE

DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Nicolas LEUDIÈRE



Maire de
Sablé-sur-Sarthe

Olivier DUBOIS



Chargé de
l'administration générale et
du développement durable

Esther LÉBOULEUX



Chargée des
affaires scolaires, de la
famille et du lien social

Nicolas RENOU



Chargé des
sports et de la sécurité

Geneviève POTIER



Chargée de
la santé, du handicap
et des affaires sociales

Benoît LEGAY



Chargé de
l'espace public, des espaces
verts et de la mobilité

Muriel PETITGAS



Chargée des
finances et du budget

Adrien LE DRÉAU



Chargé du
commerce, de l'entrepreneuriat
et de la transition numérique

Manuela GOURICHON



Chargée du
tourisme et de la culture

Jean-Pierre FERRAND



Chargé du
patrimoine bâti et de l'habitat

Alain PONTONNIER



Chargé des
relations avec le
milieu associatif

Xavier FALLARD



Chargé de
la transition écologique

Anaïs LAUNAY



Conseillère de
la majorité

Françoise RICHARD



Conseillère de
la majorité

Abdelkader Junior HADJI



Conseiller de
la majorité

Julien HERAULT



Conseiller de
la majorité

Lubin LATCHOUMAYA



Conseiller de
la majorité

Cécile CHIARI



Conseillère de
la majorité

Stéphane PELTIER



Conseiller de
la majorité

Sébastien FREULON



Conseiller de
la majorité

Magali MOYON



Conseillère de
la majorité

Philippe DE JOCAS



Conseiller de
la majorité

Marc HEURTAUX



Conseiller de
la majorité

Blandine LÉTARD



Conseillère de
la majorité

Mylène MONTRON



Conseillère de
la majorité

An aerial photograph of Sablé-sur-Sarthe, France, showing a mix of residential buildings, green fields, and a river with a bridge. A large blue banner is overlaid on the top half of the image.

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

www.sablesursarthe.fr



MAIRIE DE SABLÉ-SUR-SARTHE

 5 Pl. Raphaël Elizé, 72300 Sablé-sur-Sarthe

 02 43 62 50 00